



PREMIÈRE ZONE 40 KM/H : AJUSTEMENTS DES INTERDICTIONS DE STATIONNEMENT

SAINT-AMABLE, le 20 novembre 2018 – Le Service des travaux publics effectue présentement des ajustements à la signalisation routière dans la première zone 40 km/h qui se situe à l'intérieur du quadrilatère délimité par la rue Principale, la rue du Cardinal, la rue Martin et la rue des Marguerites/rue Aimé. Ces ajustements consistent principalement à :

- *Alléger les interdictions de stationnement dans les courbes de certaines rues du secteur tout en conservant un haut niveau de sécurité.*

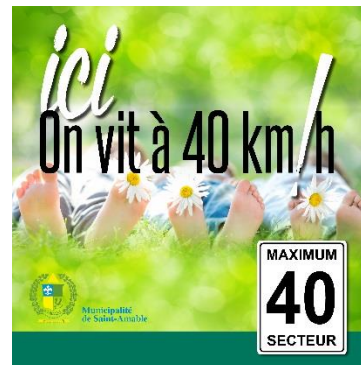
À noter que la signalisation peut varier d'une rue et d'un secteur à l'autre. Repérez les panneaux de signalisation.

Nouvelles concernant la deuxième zone 40 km/h

Les modifications applicables à la deuxième zone, qui se situe à l'intérieur du quadrilatère délimité par la rue du Cardinal, la rue Principale, la rue de l'Église Sud et la rue Martin, se poursuivent jusqu'au mois de décembre.

À propos du projet « zone 40 km/h »

Suite à l'application de la nouvelle limite de vitesse et aux recommandations du comité de prévention et de sécurité municipale, un plan d'intervention a été adopté pour mettre à jour la signalisation routière dans les rues de la zone de 40 km/h. Ce projet vise à officialiser la réglementation existante par l'implantation ou le retrait de panneaux de signalisation selon les normes en vigueur du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), du Code de la sécurité routière et de la Politique municipale de gestion de la circulation. Ce projet a été initié, sur les recommandations du comité de prévention et de sécurité municipale, suite aux nombreuses plaintes des citoyens sur la vitesse excessive des véhicules dans ces secteurs, aux mesures de vitesse effectuées dans les rues et aux statistiques favorables à la création de zones de 40 km/h dans les quartiers résidentiels.



- 30 -

Source :

Alexandra Lapierre, coordonnatrice aux communications
Municipalité de Saint-Amable
☎ 450 649-3555, poste 230
✉ alapierre@st-amable.qc.ca